



Le 19 septembre 2023

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 18 septembre 2023, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 270 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d'accorder les aides suivantes :

- **un montant total de 434 000 euros en prêts à taux nul et une subvention de 30 400 euros au titre du dispositif « Impulsion Proximité »** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 11 entreprises normandes ;
- **au titre du dispositif « Impulsion Environnement » : une subvention de 27 674 euros** à l'entreprise Leforgeais de Saint Laurent de Cuves (50) pour l'installation de trackers solaire **et 3 prêts à taux nul de 300 000 euros** chacun pour accompagner les projets de création d'unités de méthanisation en injection des entreprises suivantes : LA BARBERIE au Mesnil-Rouxelin (50), CIRSEES BIOGAZ à Sées (61) et la SARL de la VRAINIERE à Saint-Quentin-Les-Chardonnets (61) ;
- **près de 3,5 millions d'euros de prêts à taux nul, au titre du dispositif « Impulsion Développement », pour accompagner les projets de développement de 21 entreprises normandes**, dont 400 000 euros à la BISCUITERIE DE L'ABBAYE pour lui permettre d'investir dans une nouvelle ligne de fabrication permettant la fabrication d'une nouvelle gamme de biscuits à Magny Le Desert (61) ; 200 000 euros à La Ferme de l'Odon de Tourville sur Odon (14) pour lui permettre de créer de 2 ateliers de transformation et 500 000 pour accompagner la reprise de la société LES CHEVALIERS D'ARGOUGES par la holding CDA INVESTISSEMENTS à Moyon Village (50).
- **499 385 euros de subventions au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »** pour accompagner les projets immobiliers de 10 entreprises normandes ;
- **870 160 euros de prêts à taux nul et 51 858 euros de subventions d'investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 13 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 239 emplois ;
- **181 500 euros d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »** pour soutenir la reprise ou la création de 36 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **177 255 euros de subventions pour accompagner le développement de 11 projets dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire**, dont 18 606 euros à l'association Les Yeux Dits du Havre (76) pour le développement de l'application LYDUS proposant une synchronisation de l'audiodescription d'œuvres cinématographiques, accessible en tout point de diffusion (cinéma, domicile) et 39 242 euros pour permettre la création du tiers-lieu Bienfaits à Saint Martin de l'IF (76)

comprenant une boutique, un espace de restauration et une salle commune pour accueillir des ateliers et temps d'échanges sur des thèmes favorisant le lien social et intergénérationnel.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE :

- Accords de partenariat stratégique avec les établissements d'enseignement supérieur

Les élus régionaux ont approuvé les accords de partenariat stratégique avec les établissements : suivants : Université Le Havre Normandie, Université de Caen Normandie, Université de Rouen Normandie, CESI, EMN, ENSAN, ESAM, ESIGELEC, INRAE, INSA, ISEN. Ces accords fixent les points de convergence entre les stratégies des établissements et celles de la Région Normandie et permettent d'identifier les projets et axes de développement prioritaires. D'une durée de trois ans, ils donneront lieu à un échange bilatéral annuel entre la Région et l'établissement signataire afin de mesurer l'état d'avancement du développement de l'établissement et l'impact de l'intervention régionale.

- Près de 1,5 million d'euros pour accompagner les projets innovants de formations des établissements d'enseignement supérieur

• ISEN – YNCREA

Le projet d'implantation de l'école d'ingénieurs ISEN Yncréa Ouest sur Caen est accompagné par la Région Normandie depuis 2020. Cette nouvelle rentrée universitaire nécessite un accompagnement financier sur 2 actions :

- Equipement des salles d'enseignement, équipements pédagogiques...
- Frais de fonctionnement relatifs aux salaires de certains personnels, frais de location, de mission...

Les élus régionaux ont décidé de financer ce projet à hauteur de 900 000 euros (800 000 euros en fonctionnement et 100 000 euros en investissement).

• Université de Caen Normandie

L'Université de Caen Normandie est lauréate de plusieurs appels à manifestation d'intérêt de France 2030 et notamment le projet CYRCE-CyberCaen déposé dans le cadre de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir (CMA) de l'ANR. Il regroupe l'UNICAEN, l'ENSICAEN et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie, pour proposer un ensemble d'actions visant à répondre aux besoins de formation des entreprises et du territoire. La Région finance ce projet à hauteur de 574 716 euros (249 322 euros en investissement et 325 394 euros en fonctionnement).

- Soutien à l'innovation et la recherche normande

Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche la Région a décidé d'attribuer les aides suivantes :

- La somme totale de **1,3 million d'euros** à l'Université de Caen Normandie, l'Université Le Havre Normandie, l'Université de Rouen Normandie, l'INSERM Nord-Ouest et GIP Labéo pour **cofinancer des sujets de thèse**.
- La somme totale de **près de 13,7 millions d'euros pour financer 25 projets de recherche** déposés par les établissements normands.
- **Près de 1,7 million d'euros au Syndicat mixte Normandie Equine Vallée pour financer la réhabilitation et l'extension de locaux de recherche** dans le cadre du développement du Campus international du cheval à Goustranville.
- **Plus de 4,7 millions d'euros pour soutenir 6 projets d'innovation** menés en collaboration par des laboratoires de recherche et des entreprises normandes.

ORIENTATION ET FORMATION

Dans le cadre de sa politique en faveur de la formation, la Région accorde les aides suivantes :

- la somme globale de plus de **11,84 millions d'euros** aux lycées publics sous forme de subventions exceptionnelles pour faire face à la hausse des dépenses énergétiques ;
- plus de **2,13 millions d'euros** à l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) pour lui permettre de financer l'hébergement et la restauration des stagiaires des formations financées par la Région ainsi que l'accueil et le service de restauration des élèves, des étudiants et du personnel de l'IFSI/IFAS du centre hospitalier du Cotentin au restaurant de l'AFPA de Cherbourg en Cotentin ;
- une aide à titre exceptionnel de **39 750 euros** à l'Association Accès-Cité de Saint Lô pour lui permettre de faire face à des frais de fonctionnement pour la période de juillet 2023 à décembre 2023.

- Permettre le développement de projets éducatifs hybrides

Avec le Pack Numérique Lycéen, la Région Normandie souhaite valoriser la réussite éducative des jeunes normands et, dans ce cadre, favoriser les usages de l'ENT, l'Educ' de Normandie, en promouvant le développement de projets éducatifs hybrides articulant les échanges à distance aux rencontres physiques. Ainsi, elle attribue :

- **16 128 euros** à l'association Normandie Livre & Lecture pour mettre en place une résidence d'artistes numérique sous forme de classe culturelle numérique nommée Digi'Climat - Le Digi'Edu du Changement climatique et de la nouvelle d'anticipation,
- **14 000 euros** à l'association Le Safran, collectif d'artistes et compagnies pour mettre en place une résidence d'artistes numérique sous forme de classe culturelle numérique nommée Digi'Art - Le Digi'Edu du Théâtre et de la radiophonie,
- **10 000 euros** au GIP Normandie Impressionniste pour mettre en place une résidence d'artistes numérique sous forme de classe culturelle numérique nommée Digi'Impressionniste - Le Digi'Edu de l'Impressionnisme et de la photographie.

- Accompagner le développement des écoles de production en Normandie

Aujourd'hui, la Région Normandie compte 7 Ecoles de production : Le P'tit plat (restauration à Petit Quevilly), Usin'Eure (usinage à Evreux), l'Ecole des Semeurs (maraichage biologique à Beaumesnil), l'Ecole d'Usinage du Cotentin (usinage à Valognes), 100% Bosco (construction bois à Caen), L'école de la Métropole Havraise (Chaudronnerie à Le Havre) et l'école de production GM2A (mécanique auto à Argentan).

La Région accompagne ainsi l'ouverture en 2023-24 de **2 nouvelles écoles de production** et accorde :

- 60 000 euros au bénéfice de l'Association EpiFA 61, pour l'ouverture de l'Ecole de Production EpiFA 61 à Flers ;
- 60 000 euros au bénéfice de l'Ecole de Production Fil en Normandie, pour l'ouverture de l'Ecole de Production Fil en Normandie à Vire.

- Evolution de la carte des formations sanitaires et sociales 2023-2024

Les élus régionaux ont approuvé l'évolution de la carte des formations sanitaires et sociales de Normandie, pour la rentrée 2023-2024, avec l'ouverture de **24 places supplémentaires** de formation :

- Infirmier : + 20 places,
- Infirmier puériculteur : + 3 places (CHU de Caen),
- Conseiller en écolonomie sociale et familiale : + 1 place

- Soutien aux études en masso-kinésithérapie

- **220 900 euros** d'aide financière à 21 jeunes diplômés en masso-kinésithérapie, équivalente au coût de leurs frais de scolarité, en vue d'améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie et de favoriser leur installation sur le territoire ;

JEUNESSE ET SPORT

Au titre de sa politique en faveur de la jeunesse, la Région accorde les subventions suivantes :

- **566 080 euros** pour favoriser la mobilité de 619 jeunes Normands au titre du dispositif Pass Monde ;
- une enveloppe globale de **225 000 euros** à l'Agence associative Normandie média – Zones d'Ondes et à l'association Culture et Nature pour différentes actions du dispositif éducatif « Reporters Normandie Jeunes », pour l'année scolaire 2023/2024. Le dispositif RNJ développera ses actions dans 30 établissements pour la saison prochaine.

- Soutien aux équipements sportifs structurants d'intérêt régional

Les élus régionaux accordent plus de **1,22 million d'euros** au Centre Sportif de Normandie (CSN) pour l'aménagement du bâtiment d'hébergement Cèdres, du gymnase Coubertin, de la salle de musculation, du dojo, de la zone beach et la zone nature, et pour l'achat des premiers équipements (matériel sportif et aménagement des aires de jeux, matériel d'entretien, matériel de sécurité, matériel audiovisuel, mobilier et équipements)

En outre, dans le but de développer des pratiques sportives sur tout le territoire, la Région a attribué :

- **268 980 euros** pour permettre à 38 clubs de faire l'acquisition de matériel sportif dans les disciplines escalade, escrime et gymnastique ;
- **56 000 euros** au total pour accompagner 11 événements sportifs dans 7 disciplines sur le territoire ;
- Plus de **1,9 million d'euros** au total pour soutenir les activités de formation des grands clubs normands ;
- **585 600 euros** au total d'aides individuelles pour les athlètes de haut-niveau ;
- **43 000 euros** au total pour accompagner l'organisation de 3 événements nautiques, dont 40 000 euros pour l'organisation de la Drheam Cup qui aura lieu du 11 au 21 juillet 2024.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Renforcer l'offre locative et l'attractivité des centre-villes

La Région encourage la reconstitution d'une offre qualitative de logements dans les centres des villes moyennes et bourgs structurants par le financement de créations/réhabilitations de logements locatifs. A ce titre, elle accorde **328 910 euros à 13 projets** de rénovation, dont 165 978 euros à la FONCIERE BEGUINAGE SOLIDAIRE pour la réhabilitation de deux bâtiments existants à destination de personnes âgées et handicapées de type résidence autonomie à vocation sociale dans le quartier du Guibray sur le site du parc de l'hôtel des Rives de Falaise (14).

Dans le cadre de l'appel à projets « **Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites** », la Région soutient les villes reconstruites particulièrement touchées par les phénomènes de dévitalisation, de vacance des logements, commerces et services, voire de paupérisation, afin de renforcer l'attractivité de leurs centres. A ce titre, elle accorde une enveloppe globale de **56 234 euros pour 6 projets de rénovation et de réhabilitation**.

- Revitalisation urbaine des quartiers prioritaires

Le dispositif « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville » accompagne les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s'inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU.

A ce titre, les élus régionaux accordent **648 944 euros à 3 projets**, dont 480 000 euros à la Ville de Louviers pour la reconstruction de la Crèche des Acacias de Louviers. Le projet s'implante en lieu et place du centre social Pastel et de la crèche.

- Soutenir l'innovation dans les quartiers prioritaires

Le dispositif « **Soutien à l'innovation dans les quartiers prioritaires** » permet un soutien spécifique aux projets de sensibilisation à l'entrepreneuriat en amont de l'émergence du projet d'entreprise ainsi qu'à l'ingénierie pour la mise en place de projets contribuant à l'accès à un parcours d'insertion professionnelle. La Région alloue **34 346 euros à 2 projets**, dont 17 000 euros à la MEF de Cherbourg en Cotentin, pour accompagner le dispositif CitésLab – Révélateur de talents à Cherbourg-en-Cotentin.

TRANSPORTS

- Favoriser les aménagements cyclables

La Région souhaite favoriser l'intermodalité et les nouveaux modes de déplacement.

Les élus régionaux accordent ainsi les subventions suivantes :

- **34 560 euros à la Communauté de Communes de Val-Es-Dunes**, pour la réalisation de pistes cyclables dans trois rues : allée Saint-Jacques, allée Saint-Germain et rue de la gare au cœur du bourg de Cagny,
- **91 200 euros à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole**, pour la réalisation d'une piste cyclable reliant les quais Casimir Delavigne et Colbert au Havre,
- **60 111 euros à la Communauté Urbaine de Caen-la-Mer**, pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle située entre le Hameau de Mesnil à Louvigny et la Commune d'Eterville,
- **40 320 euros à la Communauté Urbaine de Caen-la-Mer**, pour la réalisation de pistes cyclables situées route de Creully (RD22),
- **10 500 euros à la Communauté de Communes de Campagne-en-Caux**, pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière d'une véloroute traversant la Communauté de Communes.

La Région a également décidé d'attribuer les aides suivantes :

- Plus de **6,67 millions d'euros à SNCF Réseau**, au titre du financement des travaux de régénération de rails sur la ligne Serquigny-Oissel,
- **133 055 euros à SNCF Gares & Connexions**, au titre du dispositif « modernisation des espaces gares » pour le financement des études de faisabilité pour la modernisation et la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du bâtiments voyageurs et les guichets de la gare de Trouville Deauville,
- **25 000 euros à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)** dans le cadre de son programme d'investissements nautiques pour l'acquisition d'un semi-rigide aluminium type SRA650 (SR7) pour la station du Havre pour l'année 2023.

AGRICULTURE ET PECHE

- Appel à Manifestation d'Intérêt « Fibres naturelles à usages textiles et matériaux »

Les élus ont approuvé huit projets suite l'appel à manifestation d'intérêt inter-régional « Fibres naturelles à usages textiles et matériaux », ouvert du 18 avril au 16 juin 2023 et ayant pour objectifs d'encourager des projets de RDI dans les entreprises répondant aux enjeux des fibres naturelles à usages textiles et matériaux et de favoriser l'émergence de projets collaboratifs interrégionaux.

A cet effet, l'association des Régions Hauts-de France, Grand-Est et Normandie travaillent en collaboration autour des enjeux stratégiques des fibres naturelles à usages textiles et matériaux, dans le but de stimuler et d'accélérer le développement des filières existantes et émergentes en complémentarité entre les territoires.

- Filière équine

859 787 euros dont 430 605 euros de fonds FEADER ont été alloués au titre du soutien aux investissements des entreprises de la filière équine, en particulier dans les zones rurales où le développement des activités économiques non agricoles est essentiel pour assurer une complémentarité d'activités, maintenir et créer des emplois dans ces zones parfois fragilisées.

- Investissements dans les exploitations agricoles

6 944 457 € de fonds FEADER et Région (Région : 3 488 082) ont été votés pour réaliser des investissements dans les exploitations agricoles pour une agriculture normande performante

Au titre du dispositif « **Aide aux investissements pour la transformation à la ferme et la commercialisation en circuits courts** », la Région accorde un montant total de **plus de 2,87 millions d'euros pour la réalisation de 38 projets d'investissements**.

- Normandisation du cheptel

Le dispositif « Normandisation du cheptel bovin de Normandie » incite les éleveurs à augmenter la proportion d'animaux de race normande dans leur troupeau et à créer ou développer des ateliers de production avec des races ovines, caprines, porcines, avicoles, cunicoles et équines normandes. 140 615 euros au total ont été accordés à 31 agriculteurs au titre de ce dispositif.

- Encourager l'installation des agriculteurs

Dans le but de soutenir l'installation des Jeunes Agriculteurs et participer au renouvellement des générations en agriculture, une enveloppe globale de **2 055 750 euros dont 1 644 500 euros de FEADER a été attribuée à 77 agriculteurs** au titre de la **Dotation Jeune Agriculteur**.

La Région accorde en outre **66 526 euros à la SAFER de Normandie** pour accompagner 4 dossiers de portage foncier. L'objectif de faciliter l'accès au foncier des jeunes agriculteurs en prenant en charge les frais liés au portage de tout ou partie du foncier agricole sur lesquels ils vont s'installer, afin de leur permettre de finaliser le montage de leur projet de reprise ou le temps de trouver des bailleurs.

- Dispositif Normandie Démarrage Installation

Les élus ont entériné les changements concernant ce dispositif :

- La suppression du critère de surfaces maximales d'installation afin de pouvoir soutenir le maximum de projet dans un contexte de difficulté de renouvellement des générations en agriculture
- La suppression du contrôle des seuils de Production Brute Standard (PBS), critère non discriminant dans la très grande majorité des dossiers, mais qui peut pénaliser certains dossiers sur des productions atypiques ou sur des petites surfaces. Les critères de contrôle de l'atteinte du revenu disponible agricole et la demande d'une étude de marché permet de vérifier la viabilité économique de ces projets d'installation.
- La suppression de la durée de validité du stage 21 heures afin de tenir compte de la réalité et de la diversité des parcours d'installation des futurs agriculteurs.

- Investissements pour la filière pêche

Les aides suivantes ont été accordées :

- 791 943 euros dont 554 360 euros de FEAMPA pour des travaux de modernisation du port de pêche de Cherbourg-en-Cotentin ;
- 68 210 € à l'Institut Maritime de Prévention Financement des équipements de sécurité pour les élèves des lycées professionnels maritimes de Normandie.

- Filière aquaculture

10 208 euros ont été accordés au Comité régional de la conchyliculture Normandie-mer du Nord pour réaliser des essais et le suivi d'équipements exosquelettes. Le recours aux dispositifs d'assistance physique, dits "exosquelettes", est susceptible de permettre un gain de confort et prévenir les troubles musculo-squelettiques.

De plus, les élus régionaux attribuent plus de **1,68 million d'euros pour la concrétisation de 17 projets d'investissements en aquaculture**, permettant la transformation, la valorisation, la promotion, la communication et la commercialisation vers de nouveaux marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture.

INTERNATIONAL

- Tchad – Fonds d'urgence ACTED Normandie pour la Paix

La Région répond à l'appel d'urgence pour le Tchad lancé par l'ONG ACTED et apporte une aide 50 000 euros à l'ONG. Cet appel porte sur un soutien aux actions humanitaires auprès des populations victimes du conflit au Soudan. A ce jour, craignant d'être prises dans les affrontements de la guerre urbaine ayant éclatée le 15 avril 2023 au Soudan, les populations se sont massivement déplacées. L'évolution des déplacements est exponentielle avec un exode estimé de plus de 2.600.000 personnes déplacées recensées par l'Organisation internationale pour les Migrations et 732.000 réfugiés forcés de fuir depuis le 15 avril 2023, dont 260.390 réfugiés comptabilisés au Tchad par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies s'ajoutant aux 570 000 réfugiés déjà présents au Tchad avant le conflit au Soudan.

CULTURE

- Centre régional d'art contemporain du Havre, le Portique

La Commission a approuvé la convention pluriannuelle d'objectifs 2023 – 2025 établie entre la Région Normandie, l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie), le Département de la Seine-Maritime, la Ville du Havre et le Portique. 100 000 euros ont été votés pour soutenir la création, la recherche et la circulation des œuvres du Portique.

- Les Franciscaines de Deauville

La Région a adopté une Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 avec les Franciscaines de Deauville et a accordé 200 000 euros portant à 300 000 euros son soutien à l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) « Les Franciscaines » pour accompagner le développement des filières et des réseaux et favoriser l'emploi culturel.

- Spectacle vivant : signature de conventions pluriannuelles d'objectifs

La Région a signé les conventions suivantes :

- la convention triennale de partenariat 2023-2025 avec l'association « La Cohue ». 44 000 euros ont été votés en faveur de la Cohue.
- la convention quadriennale de partenariat 2023-2026 avec l'association « Office de Diffusion et d'Information Artistique de Normandie ». 2 475 000 euros ont été alloués en faveur de l'ODIA.
- la convention triennale de partenariat 2023-2025 avec l'association « Le Phare – Centre chorégraphique national du Havre Normandie ». 612 500 euros ont été accordés au Phare.
- la convention triennale de partenariat 2023-2025 avec l'association « Azimut ». 74 000 ont été votés à cet effet.

- Festivals

143 000 € ont été alloués pour diverses manifestations culturelles dont :

- 90 000 euros pour le **festival les Boréales** du 15 au 26 novembre 2023,

- 20 000 euros pour le **festival du livre de jeunesse de Rouen** du 10 au 12 novembre 2023.

- Aménagements et équipements scéniques

88 815 euros ont été attribués pour améliorer ou renouveler des équipements scéniques des établissements culturels (salles de spectacles) dont 60 000 euros à l'Opéra de Rouen pour l'acquisition d'instruments de musique et autres matériels liés aux instruments en 2023.

- Théâtre

55 000 euros ont été votés en faveur du théâtre Quai des Arts d'Argentan pour la poursuite de ses activités.

- Musées

43 500 € ont été alloués pour soutenir la création, la recherche et la circulation des œuvres dont 40 000 euros pour l'aide aux résidences et projets de recherche de l'incubateur du fort de Tourneville du Havre.

- Cinéma

60 000 euros ont été alloués à la chambre syndicale cinémas de Normandie pour la fête des cinémas normands 2023.

- Fonds de sauvegarde du patrimoine non protégé de Normandie

600 000 euros ont été votés en faveur de la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde de monuments historiques, du petit patrimoine, et des musées normands.

- Culture pour tous : culture santé 2023-2024 et regards 2023-2024

426 755 euros ont été attribués aux différents dispositifs suivants :

- Le dispositif Culture Santé- Médico-social a pour objectif principal de favoriser l'accès à l'art et à la culture des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes malades et/ou hospitalisées par la fréquentation des œuvres et les rencontres ou les échanges avec les artistes et par la pratique artistique en déployant des modalités innovantes de médiation.

- Le dispositif régional Regards coordonné par les CEMEA de Normandie, propose des parcours de médiation artistique et culturelle à des jeunes âgés de 16 à 30 ans, conçus par des structures culturelles et des artistes, pour des structures éducatives et établissements normands (lycées, Centres de Formation des Apprentis, Missions Locales et organismes de formation...) lors de la saison culturelle

- Le dispositif régional De Visu, (Réseau d'Art actuel en milieu scolaire et universitaire en Normandie) mis en œuvre par la DRAC et le Rectorat de l'Académie de Normandie, en partenariat avec la Région Normandie, qui a pour objet de mettre en relation la communauté scolaire (collèges et lycées) avec la création artistique contemporaine en arts plastiques, par un travail de sensibilisation pédagogique privilégiant la rencontre directe avec l'œuvre et l'artiste ; •

- Le prix GODOT, piloté par la Comédie de Caen et coordonné par l'ensemble des 3 Centres Dramatiques Nationaux de Normandie (Caen, Rouen et Vire) mis en œuvre pour 12 établissements normands (lycées et collèges), et permettant aux élèves concernés de récompenser l'écriture théâtrale contemporaine tout en participant à des ateliers artistiques et à un parcours du spectateur.

TOURISME

Les aides suivantes ont été allouées pour l'organisation d'**événements touristiques** :

- 20 000 euros pour la 12^{ème} édition du Festival Cidre et Dragon,

- 15 000 euros pour la 21^{ème} édition des Médiévales de Domfront,
- 20 000 euros pour la 21^{ème} édition des Médiévales de Falaise,
- 10 721 euros à la commune de Domfront en Poiraise pour les animations estivales 2023,
- 15 000 euros à la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer pour le festival des Voiles de Travail.

- Les Sables d'Or de Gouville sur mer (50)

350 000 euros ont été accordés à la ligue de l'enseignement pour la rénovation du Centre les Sables d'or de Gouville sur mer. Le centre de vacances pour tous de Gouville sur Mer a bénéficié en 2005 d'une première intervention pour mettre aux normes six bâtiments du centre. A ce jour, une nouvelle rénovation est nécessaire pour répondre à l'évolution de l'activité, aux besoins des usagers, aux normes en vigueur et à l'urgence de transition écologique.

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Biodiversité : lancement de l'appel à projets FEDER/Région 2023

Par cet appel à projets, la Région souhaite financer, au titre du dispositif Contrats Natura 2000, des opérations d'entretien, de restauration ou de réhabilitation de milieux non-agricoles tels que les milieux humides (cours d'eau, zones humides), les landes et les coteaux, les milieux forestiers... Les projets doivent concerner des Contrats Natura 2000

- pour des milieux forestiers ou des milieux ni agricoles ni forestiers, initiés à partir de l'année 2023, plus précisément, des travaux d'entretien et de restauration des milieux, investissements non productifs dans les sites Natura 2000,
- En milieux forestiers : la création et le rétablissement de clairières, de landes et de mares, des travaux forestiers sans enjeux de production, le développement des vieux bois, la prise en charge des surcoûts d'investissements d'opérations sylvicoles,
- En milieux ni-agricoles ni-forestiers : la gestion pastorale de coteaux calcaires, l'entretien d'arbres têtards, l'entretien de milieux humides, les chantiers d'élimination d'une espèce indésirable...

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 octobre 2023.

- Biodiversité : lancement de l'appel à projets FEDER / Région 2023 « études d'intérêt régional en faveur de la biodiversité normande »

L'objectif de cet appel à projets est d'accompagner les études, animations et mutualisations entre acteurs contribuant à renforcer la connaissance, la protection et la restauration du patrimoine naturel de la Normandie.

Les projets attendus doivent être définis dans un but de conservation des espèces ou des milieux naturels et avoir une finalité à l'échelle régionale ou prévoir son déploiement sur le territoire normand.

La priorité sera donnée aux projets répondant aux objectifs opérationnels de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité en permettant de favoriser une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, l'aménagement du territoire et dans les activités humaines, d'impulser des actions de restauration et de protection, d'adapter la gestion au changement climatique.

Les projets peuvent concerner les milieux terrestres, aquatiques et marins de la Normandie dans son ensemble.

- Biodiversité : aides et reconnaissance des territoires Normandie Haies

Les élus ont approuvé l'appellation « Territoires Normandie Haies » au sens de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Opération Normandie Haie », pour les deux territoires : PETR du Pays de Bray et Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville. 160 000 € au total

ont été votés pour accompagner des territoires dans leur démarche de protection, de reconquête et de valorisation des haies.

- Appel à projets « démarche low-tech en territoire normand »

Les élus ont approuvé les termes de l'appel à projets « Démarche Low Tech en territoire normand », porté par l'ADEME en partenariat avec la Région et l'Agence de Développement de la Normandie. L'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME en 2022, avec le concours de la Région, avait permis d'accompagner 9 projets lauréats. Ce nouvel appel à projets a pour objectif d'accompagner les démarches Low-Tech normandes sur le plan technique, organisationnel et financier. Il poursuit quatre objectifs principaux : Mettre en œuvre des démarches Low-Tech ; Fédérer les acteurs Low-Tech en Normandie ; Etablir des relations de coopération entre les collectivités et les porteurs de projet; Faire connaître les démarches Low-Tech en Normandie.

- Soutien à l'acquisition de véhicules GNV/BioGNV

La Région soutient le déploiement de la mobilité BioGNV en aidant le déploiement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules à motorisation gaz naturel et l'acquisition de véhicules utilitaires légers s'avitillant à ces stations. La mobilité BioGNV (Bio Gaz Naturel pour Véhicule) représente en effet l'une des solutions alternatives à l'utilisation des carburants fossiles. Elle présente plusieurs avantages : tout d'abord baisse des émissions de CO2 (-80%), baisse des émissions de particules fines et de NOX par rapport au diesel permettant l'accès aux zones à faible émission. Cette technologie est mature et participe au développement d'une économie circulaire pour les territoires grâce à l'utilisation du biométhane comme carburant en circuit court. 23 000 euros ont été attribués dans le cadre élaboration du schéma régional des mobilités bas-carbone.

- Développement durable : soutien aux projets

La Région soutient les projets d'accompagnement à la transition écologique, dont le thème, les objectifs et la mise en œuvre sont en adéquation étroite avec la politique régionale de développement durable. Au total, 249 030 euros ont été alloués pour soutenir des projets d'éducation et d'accompagnement à la transition écologique menés par La caravane d'inventions institutionnelles, Chauffer dans la noirceur, D'Ecoutes Verte, le Réseau des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural normands (CIVAM), Horizons-naviguer et partager et, l'association Le Pavillon, l'association PISTIL.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr